AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

ROUXEL TANGUY ET ASSOCIES
ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

2 C allée Jacques Frimot
ZAC Atalante Champeaux
35000 RENNES
+33 (0)2 23 46 33 90

Rue de la Prunelle
ZA des Longs Réages
22190 PLÉRIN
+33 (0)2 96 33 42 57

rouxeltanguy@actheos.com
www.actheos.com

ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'ADULTE EN ILLE-ET-VILAINE

Siège social : Parc d'affaires La Bretèche – Bâtiment A3 – 35760 SAINT-GREGOIRE

-=-=-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Le présent rapport comprend 19 pages

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'ADULTE EN ILLE-ET-VILAINE

Siège social : Parc d'affaires La Bretèche – Bâtiment A3 – 35760 SAINT-GREGOIRE

-=-=-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Le présent rapport comprend 19 pages

A ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'ADULTE EN ILLE-ET-VILAINE

Siège social : Parc d'affaires La Bretèche – Bâtiment A3 – 35760 SAINT-GREGOIRE

-=-=-=-=-=-=-=-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

-=-=-=-=-=-=-=-

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte en Ille-et-Vilaine » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

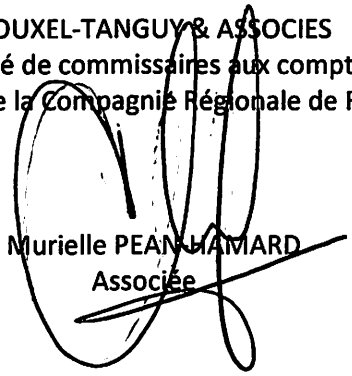
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 5 juin 2020

ROUXEL-TANGUY & ASSOCIES
Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de RENNES



Murielle PEAN-HAMARD
Associée

Association SEA 35 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	Brut 2019	Amortissement 2019	Net 2019	Net 2018
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement	65 597.47	60 459.80	5 137.67	12 512.61
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	41 992.45	41 857.52	134.93	1 153.86
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	122 263.31		122 263.31	122 263.31
Constructions	2 189 000.00	1 318 075.41	870 924.59	952 502.65
Installations techniques, matériel et outillage industriel	137 320.21	131 399.39	5 920.82	4 688.30
Autres	1 761 844.85	1 256 072.87	505 771.98	605 788.69
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	500.00		500.00	500.00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	209 000.00		209 000.00	209 000.00
Prêts	441 059.93		441 059.93	372 286.94
Autres	24 342.12		24 342.12	25 461.31
TOTAL I	**4 992 920.34**	**2 807 864.99**	**2 185 055.35**	**2 306 157.67**
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances				
créances clients et comptes rattachés	115 703.03		115 703.03	124 908.14
Autres	238 654.41		238 654.41	520 408.92
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 230 390.11		5 230 390.11	3 774 374.07
Charges constatées d'avance	36 463.14		36 463.14	41 681.69
TOTAL II	**5 621 210.69**	**0.00**	**5 621 210.69**	**4 461 372.82**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**10 614 131.03**	**2 807 864.99**	**7 806 266.04**	**6 767 530.49**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

Association SEA 35 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 215 419.68	1 120 850.68
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves	789 380.01	774 245.68
Report à nouveau	-662 269.65	-649 155.94
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-324 407.62	-151 335.00
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-353 886.98	-200 574.26
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	255 282.89	302 799.21
Provisions réglementées	1 008 785.36	1 008 785.36
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	**1 928 303.69**	**2 205 615.73**
Provisions		
Provisions pour risques	135 008.32	108 429.82
Provisions pour charges	4 304.57	4 304.57
TOTAL II	**139 312.89**	**112 734.39**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	73 774.44	40 793.20
Sur autres ressources	5 400.00	5 400.00
TOTAL III	**79 174.44**	**46 193.20**
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 510 119.44	2 232 853.85
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 448.54	160 672.84
Dettes fiscales et sociales	1 784 189.41	1 804 445.76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	114 350.21	158 691.66
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	72 367.42	46 323.06
TOTAL IV	**5 659 475.02**	**4 402 987.17**
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**7 806 266.04**	**6 767 530.49**
Engagements donnés		
1. Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 244 296.59	1 897 528.49
3. Dont emprunts participatifs		

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

Association SEA 35 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	13 636.16	14 973.76
Dotations et Produits de tarification	10 259 067.59	9 984 567.66
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subvention d'exploitation	3 922 469.90	3 787 647.91
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	22 636.40	67 175.40
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	283 015.50	221 152.03
TOTAL I	**14 500 825.55**	**14 075 516.76**
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	38.95	34.51
Autres intérêts et produits assimilés	10 048.02	8 800.48
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**10 086.97**	**8 834.99**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 306.92	11 906.04
Sur opérations en capital	59 419.51	56 048.65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL IV	**62 726.43**	**67 954.69**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	23 026.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	**14 596 664.95**	**14 152 306.44**
Solde débiteur = déficit	324 407.62	151 335.00
TOTAL GENERAL	**14 921 072.57**	**14 303 641.44**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature	52 963.00	74 420.00
Dons en nature		
TOTAL	**52 963.00**	**74 420.00**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

Association SEA 35 - ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	0.00	0.00
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	2 940 245.60	2 886 419.16
Impôts, taxes et versements assimilés	939 941.65	644 479.68
Salaires et traitements	7 918 171.16	7 339 281.56
Charges sociales	2 572 680.66	2 963 707.22
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	261 200.57	289 612.23
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 037.84
Dotations aux provisions	26 578.50	19 062.60
Autres Charges	162 924.59	109 129.50
TOTAL I	**14 821 742.73**	**14 252 729.79**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	6 898.43	7 959.77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**6 898.43**	**7 959.77**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 320.62	10 849.13
Sur opérations en capital	31 881.09	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 161.86	3 751.55
TOTAL IV	**35 363.57**	**14 600.68**
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	**57 067.84**	**28 351.20**
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	**14 921 072.57**	**14 303 641.44**
Solde créditeur = excédent		
TOTAL GENERAL	**14 921 072.57**	**14 303 641.44**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations	52 963.00	74 420.00
Personnel bénévole		
TOTAL	**52 963.00**	**74 420.00**
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 7 806 266 €
- Total du compte de résultat (charges) : 14 921 072 €
- Résultat de l'exercice (déficit) : -324 408 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 04 Juin 2020.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1. BILAN DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les comptes de l'association regroupent les établissements et services suivants :

Direction générale	Parc d'affaires la Bretèche – Bâtiment A3- étage 1 – 35760 SAINT GRÉGOIRE
Pour le Pôle Précarité Insertion	
ABRI	61 rue Papu 35000 RENNES
LE « 61 »	
CAO	Rue Barbotière 35000 RENNES
SKOAZELL	
APPARTÉ	
ADEL	
PUZZLE	
COORUS	
EDD	
LOJI	
Pour le Pôle Milieu Ouvert	
Prévention spécialisée	8 allée du Blosne ZA de la Hallerais 35770 VERN SUR SEICHE
EEC	Parc d'affaires la Bretèche – Bâtiment A3 - RDC - 35760 SAINT GREGOIRE
MJIE	
Pour le Pôle Accueil Familial	Parc d'affaires la Bretèche – Bâtiment A2 – 35760 SAINT GRÉGOIRE
CPFS	
SAFT	
Vie Associative	Parc d'affaires la Bretèche – Bâtiment A3- étage 1 – 35760 SAINT GRÉGOIRE

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

2. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- **Baisse des charges sociales** : Suite à la suppression du CITS, l'association a bénéficié du dispositif de baisse des charges sociales instauré progressivement en 2019.

Vie Associative :

Suite à la décision du Conseil d'administration du financement du poste de la chargée de mission du CPFS, une partie de salaire a été affectée dans les comptes de la vie associatives avant son affectation intégrale en poste de directrice en remplacement dès Février 2019.

Direction Générale

- Changement de direction en Août 2019,
- 1 tiers de l'indemnité de départ en retraite de l'ancienne directrice est provisionnée dans les comptes 2019.

Pôle Milieu Ouvert :

- Activité diversifiée à un niveau toujours haut, stabilité du financement de Rennes Métropole pour la Prévention Spécialisée
- 1ère année d'extension de l'activité du MJIE à 250 mesures pour une année pleine (240 mesures à réaliser pour 2019 en tant que première année d'extension. Au 31.12.2019, 234 mesures ont été réalisées).
- Financement constants du CD35 pour les EEC

Pôle Précarité Insertion :

- Accroissement important de l'activité sur plusieurs dispositifs.
- Obtention de financements supplémentaires en 2019 pour un total de plus de 160k€ (dont 90K€ de crédits non reconductibles pour la CAO)
- Arrivée d'une directrice en intérim en Décembre 2019

Pôle Accueil Familial :

- Sous-activité du SAFT au 31/12/2019 (85%). Les négociations autour du CPOM reprennent courant 2020.
- Importante hausse de l'activité du CPFS au 31/12/20019 (96% d'une activité pleine 165jeunes sur 365 jours)
- Déficit important du CPFS en 2019. Suite au travail mené avec le CD 35 sur l'année 2019, rebasage de l'activité et du budget 2020. Engagement du CD 35 pour le financement du déficit 2019 avec le financement d'une première partie sur le budget 2020 (180K€)
- Arrivée de la nouvelle directrice du PAF en Décembre 2019.

La commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

La commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

- **Evènements post-Clôture :**

  La crise sanitaire liée au Covid 19 a eu des conséquences sur l'association en terme du fonctionnement de ses services. Des surcoûts afférents à cette crise seront comptabilisés dans les comptes 2020. Ces surcoûts sont considérés comme des événements postérieurs à la clôture de l'exercice 2019. Les différents surcoûts constatés et ceux à venir ne peuvent être estimés de manière précise la date d'arrêté des comptes 2019.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016, du règlement du Comité de la Réglementation Comptable adaptée aux associations et fondations (CRC n°99-01).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentations indiqués ci-après.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

A l'exception de la participation aux frais de siège, et des produits ainsi dégagés près de celui-ci, aucune écriture à caractère récurrent n'a été passée pour annuler des opérations effectuées entre établissements et qui engendrent une augmentation des valeurs enregistrées dans les comptes, qu'ils soient de bilan ou de résultat. A notre avis, les mouvements non retraités restent non significatifs.

Les comptes de liaison utilisés entre établissements tout au long de l'exercice s'annulent systématiquement au 31 décembre.

3.1. Principales méthodes utilisées

Immobilisations : Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Amortissements : Par dérogation aux nouvelles méthodes d'évaluation d'amortissement et de dépréciation des actifs introduites par le règlement CRC n°2002-10 l'association n'a pas fait l'application de la méthode des amortissements dite « par composants ».

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Constructions	20 ans
Installations techniques	8 – 10 ans
Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subvention d'investissement : Compte tenu des contraintes économiques et bien qu'un engagement à terme des financeurs ne puisse être obtenu sur le renouvellement des subventions, celles-ci sont considérées comme affectés à des biens non renouvelables par l'association. En conséquence, une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement du bien.

Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dettes provisionnées pour congés à payer : La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes sociales et fiscales.

3.2. Retraitements comptables

- Les provisions liées au personnel constituées dans les comptes des établissements et services et jugées non conformes aux règles d'établissement des provisions sont annulées dans les comptes annuels.

  Annulation de la variation de la provision liée au personnel et travaux + 26 719.37 €

  Ce retraitement a pour contrepartie une augmentation du résultat de l'exercice par rapport aux résultats des comptes administratifs de 26 719.37 €.

- Un compte de report à nouveau dédié pour un montant créditeur de 205 851.81 €.

3.3. Changement de méthode comptable

Néant

3.4. Résultat

Résultat comptable avant retraitement	**-351 127 €**
Retraitement provision personnel et travaux	+ 26 719€
Résultat comptable après retraitement	**-324 408 €**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

Reprise des résultats antérieurs par les financeurs	- 134 256 €
Dépenses non opposables aux financeurs (congés payés)	-34 844 €
Résultat de l'exécution budgétaire à affecter	**-493 509 €**

4. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les trois plus hauts dirigeants de l'association ne perçoivent aucune rémunération (Présidente, Vice-président, Trésorier).

5. EFFECTIF AU 31 DÉCEMBRE

Effectif par métiers	2019	2018	2017
Administratifs	28	26	24
Assistants Familiaux	169	176	173
Responsables de service	12	12	13
Directeurs	6	6	6
Médecins	2	2	2
Paramédicaux	2	3	3
Psychologues	8	7	7
Services Généraux	10	11	11
Travailleurs Sociaux	84	81	83
Chargée de mission	0	1	
Total	**321**	**324**	**322**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

6. ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice pour des raisons matérielles.

7. EMPRUNTS AUPRÈS DES ORGANISMES BANCAIRES

Organisme	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire
Objet	Achat immeuble du pôle accueil familial
Montant	400 000 €
Taux	3,90 % initial renégocié à 2,90 % en mars 2015
Durée	180 mois et réduite de 15 mois soit 165 mois en mars 2015
Début échéance	Juillet 2011
Fin échéance	Août 2026 initiale et réduite de 15 mois soit mai 2025 en mars 2015

Ce prêt bénéficie d'une garantie d'emprunt fixée par convention en date du 25 juillet 2011 entre le Département d'Ille et Vilaine et l'Association.

Organisme	Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire
Objet	Travaux immeuble Bâtiment A3 pour DG et SEVAE
Montant	170 000 €
Taux	1,65 %
Durée	120 mois
Début échéance	Mars 2015
Fin échéance	Mars 2025

Organisme	Bretagne Active – Contrat d'Apport Associatif
Objet	Travaux immeuble Bâtiment A3 pour DG et SEVAE
Montant	30 000 €
Taux	0 %
Durée	60 trimestres avec un différé d'un an
Début échéance	Juin 2016
Fin échéance	Mars 2020

Organisme	Bretagne Active – Contrat d'Apport Associatif – Programme d'investissement Solidaire
Objet	Travaux immeuble Bâtiment A3 pour DG et SEVAE
Montant	30 000 €
Taux	0 %
Durée	8 trimestres avec un différé de 3 ans
Début échéance	Juin 2018
Fin échéance	Mars 2020

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

8. NOTES RELATIVES AU BILAN ACTIF

IMMOBILISATIONS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Immobilisation incorporelles				
Frais de R et D	65 597,47			65 597,47
Concessions, brevets, logiciels	41 992,45			41 992,45
TOTAL 1	*107 589,92*			*107 589,92*
Immobilisation corporelles				
Terrains	122 263,31			122 263,31
Constructions	1 333 613,82			1 333 613,82
Installations, matériel et outillage	133 980,48	3 789,76	450,03	137 320.21
Installations générales, agencements	1 651 552,32	33 483,30	1 737,90	1 683 297.72
Matériel de transport	516 440,31		4 912,16	511 528.15
Matériel informatique	164 982,25	21 953,97	17 510,34	169 425,88
Matériel de bureau	234 563,73	19 160,84	745,29	252 979,28
Immobilisations en Cours	*0,00*			*0,00*
TOTAL 2	*4 157 392,22*	*78 387,87*	*25 355,72*	*4 210 428,37*
Immobilisation financières				
Participation	209 500,00			209 500,00
Prêts	372 286,94	94 560 ,00	25 796,01	441 059,93
Autres	25 461,31	139,81	1 259,00	24 342,12
TOTAL 3	*607 248,25*	*96 881,39*	*27 055,01*	*674 902,05*
TOTAL GÉNÉRAL	**4 872 230,39**	**175 269,26**	**52 410,73**	**4 992 920,34**

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Immobilisation incorporelles				
Frais de R et D	53 084,86	7 374,94		60 459,8à
Concessions, brevets, logiciels	40 838,59	1 018,93		41 857,52
TOTAL 1	*93 923,45*	*8 393.87*		*102 317,32*
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions	831 396,73	46 184,88		877 581,61
Installations, matériel et outillage	129 292,18	2 557,24	450,03	131 399,39
Installations générales, agencements	762 860,52	129 881,24		806 560,22
Matériel de transport	396 832,18	49 560,48	4 912,16	441 480,5
Matériel informatique	146 506,27	13 494,66	14 619,34	145 381,59
Matériel de bureau	205 265,39	12 442,72	745,29	216 962,82
TOTAL 2	*2 472 153,27*	*254 121,22*	*20 726,82*	*2 705 547,67*
Immobilisation financières				
Participation				
Prêts				
Autres				
TOTAL 3				

	TOTAL GÉNÉRAL	**2 566 076,72**	**262 515,09**	**20 726,82**	**2 807 864,99**

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	Echéances		
		A moins d'un an	Entre 1 et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	209 500,00			209 500,00
Autres titres immobilisés				
Prêts (1)	441 059.93	25 796,01	56 349,57	358 914,35
Autres immobilisations financières	24 342,12			24 342,12
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances & acomptes sur commandes				
Redevables et comptes rattachés	115 703,03	115 703,03		
Autres créances	238 654,41	238 654,41		
Charges constatées d'avance	36 463,14	36 463,14		
TOTAL	**1 065 722,63**	**416 616,68**	**56 349,57**	**592 756,47**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				

(1) Les prêts accordés à l'organisme collecteur dans le cadre de la participation à l'effort construction.

9. NOTES RELATIVES AU BILAN PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS	Début exercice	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Fin d'exercice
Fonds sans droit de reprise	1 120 850,68	94 569,00			1 215 419,68
Réserves					
Excédents affectés à l'invest.	397 437,54				397 437,54
Réserves de trésorerie	109 423,61				109 423,61
Réserve de compensation	267 384,53	15 134,33			282 518,86
Report à nouveau					
RAN excédent	619 787,19	155 722,07		116 862,45	655 646,81
Dépenses refusées	-233 767,96				-233 767,96
Dépenses inopposables					
Dépenses pour CP	-619 447,16	9 300,88		14 923,77	-613 824,27
RAN déficit	-415 728,01	54 619,82			-470 347,83
Résultat exercice		-324 408,00			-324 408 ,00
Résultat sous contrôle financeurs	-200 574,26	146 384,97		299 698,23	-353 886,98
Fonds avec droit de reprise					
Subvention d'investissement	302 799,21			47 516,32	255 282,89
Provisions réglementées	1 008 785,36				1 008 785,36
TOTAL	**2 205 615,73**	**388 802,82**	**0,00**	**395 072,52**	**1 928 279,71**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Fin exercice
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques	108 429.82	26 578,5			135 008,32
Provisions pour charges	4 304,56				4 304,56
TOTAL 1	*119 252,38*	26 578,5			*139 312,89*
Provisions pour dépréciation					
D'immobilisations					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
TOTAL 2					
TOTAL	**119 252,38**	**26 578,5**			***139 312,89***
Dont d'exploitation					
Dont financières					
Dont exceptionnel					

LES FONDS DÉDIÉS

I – Subventions de fonctionnement affectées

Ressources	Année d'encaissement	Montant initial	Fonds à engager en début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Conseil Général investissement DG	2013	12 442,00 €	12 442,00 €			12 442,00 €
DDCSPP pour CAO	2019	42983,03	23 026,00 €	23 026,00 €	42 983,03	42 983,03
Rennes Métropole PS	2018	4 264,60	4 264,60 €		12 995,31	17 259,91
Ville de Rennes pour PS - CLSPD	2016		1 060,60 €	1 060,60 €	1 089,50	1 089,5
TOTAL			**40 793,20 €**	**24 086,60**	**57 067,84**	**73 774,44 €**

II – Ressources provenant de la générosité du public

Ressources	Année d'encaissement	Montant initial	Fonds à engager en début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Dons pour PPI	2015	5 400,00 €	5 400,00			5 400,00 €
TOTAL		**5 400,00 €**	**5 400,00**			**5 400,00 €**

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.

ETAT DES DETTES	Montant brut	Echéances		
		A moins d'un an	Entre 1 et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès Ets de crédit	3 510 119.44	3 267 218,10	242 901,34	
Avances et acomptes				
Fournisseurs et comptes rattachés	178 448,54	178 448,54		
Dettes fiscales et sociales	1 784 189,41	1 784 189,41		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	114 374,19	114 374,19		
Produits constatés d'avance	72 367,42	72 367,42		
TOTAL	**5 659 499**	**5 416 597,66**	**242 901,34**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 149,19			

Le commissaire aux comptes
ACTHEOS ROUXEL TANGUY & ASS.